

Association des professeurs de
biologie et de géologie
Secrétariat national :
BP 8337
69356 Lyon cedex 08
Tel 04 78 74 47 22
apbg@orange.fr

M. Pap Ndiaye
Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
110 rue de Grenelle
75357 PARIS cedex 07

Objet : Demande d'audience sur la place des sciences du vivant et de la Terre dans l'enseignement scolaire

Monsieur le Ministre,

C'est au nom des 3000 enseignants des sciences de la vie et de la Terre (SVT) que regroupe l'association des professeurs de biologie et de géologie (APBG) que nous vous félicitons de votre nomination, dont nous imaginons la tâche immense qu'elle implique.

Aussi, il nous paraît important de vous rencontrer rapidement car il y a urgence ! Dans le contexte actuel, nous devons évoquer avec vous la place des sciences du vivant et de la Terre dans l'éducation de nos enfants et porter à votre connaissance des éléments de première importance concernant notre discipline que vous ne pouvez ignorer dans votre projet politique concernant l'Éducation.

D'une part, les sciences biologiques et géologiques sont stratégiques pour l'avenir du pays. En effet, les Sciences de la vie et de la Terre concernent près de 650 000 emplois par an en France, avec une progression de 100 000 sur 10 ans. D'autre part, elles concernent le premier pôle industriel de France avec : l'agroalimentaire qui émerge à 180 milliards de chiffre d'affaires, l'agro-industrie, la médecine, la santé animale, la biochimie (plus fort taux de progression en France avec 17 % par an !), les industries du luxe, la cosmétique, la parfumerie, les biomédicaments, l'environnement, les énergies renouvelables, les ressources, la gestion des risques, etc. !

Cependant, aujourd'hui, force est de constater un appauvrissement systémique de l'enseignement des sciences en général et des SVT en particulier dans ce qu'elles ont d'expérimental depuis la réforme du collège en 2015, puis celle du lycée en 2019, aux antipodes des besoins dans les domaines précités et des enjeux pour l'avenir de notre pays. Paradoxalement, c'est un processus inverse qui s'est engagé. Pourtant, le code de l'éducation stipule bien que, « *l'éducation développe les connaissances scientifiques, les compétences et la culture nécessaires à la compréhension des enjeux environnementaux, sanitaires, sociaux et économiques de la transition écologique et du développement durable.* » [...] « *l'éducation à l'environnement et au développement durable, à laquelle concourent l'ensemble des disciplines, permet aux élèves de comprendre les enjeux environnementaux, sanitaires, sociaux et économiques de la transition écologique et du développement durable. Elle est dispensée tout au long de la formation scolaire, d'une façon adaptée à chaque niveau et à chaque spécialisation, afin de développer les connaissances scientifiques et les compétences des élèves en vue de leur permettre de maîtriser ces enjeux, notamment ceux relatifs au changement climatique, à la santé environnementale et à la préservation de la biodiversité terrestre et marine, sur l'ensemble du territoire national, de maîtriser des savoir-faire et de préparer les élèves à l'exercice de leurs responsabilités de citoyen. Le ministère chargé de l'éducation nationale garantit les contenus, les modalités de mise en pratique de ces contenus et la cohérence du déploiement de l'éducation à l'environnement et au développement durable dans le cadre scolaire.* ». Convaincus qu'il est nécessaire de croiser les regards de différentes disciplines sur ces enjeux vitaux, nous ne comprenons pas pourquoi l'enseignement des sciences de la vie et de la Terre soit si peu représenté dans le système scolaire français. En effet, elle est la seule discipline scientifique qui intègre et qui permet d'expliquer par ses savoir-faire, ses méthodes et ses savoirs, la complexité des relations entre l'Homme et son environnement dans un objectif affiché et indispensable d'une santé environnementale au service de l'humain, de la biodiversité et d'une gestion durable de nos ressources. Et pourtant, juste d'un point de vue horaire, un élève n'aura eu, par exemple, jusqu'en fin de seconde, qu'1h30 de SVT par semaine soit au total 270 heures, en comparaison avec la physique-chimie 306 heures et les mathématiques 680 heures.

Pour toutes ces raisons, nous espérons vous rencontrer au plus vite, afin d'engager avec vous une réflexion sur des propositions, notamment au lycée et au collège et ainsi espérer pouvoir vous aider dans votre action autour de ces sujets qui vont au-devant des demandes sociétales actuelles.

Dans l'attente d'une réponse que l'APBG espère favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma haute considération.

David Boudeau,
Président de l'APBG